

7^{ème} Congrès de la FNME-CGT – Clermont-Ferrand - 14 au 18 mars 2022
Rapport sur les règles de vie du 7^{ème} congrès
Présenté par Gaël FAROU, le 14 mars 2022

Chers et chères Camarades,

Maintenant que le congrès est ouvert et que vous avez élu la première présidence, nous devons accomplir quelques formalités statutaires, ce sont les règles de vie du congrès.

A partir de maintenant, je propose au Président de bien vouloir déclarer ouvert le début des demandes d'inscription pour l'ensemble des débats.

Je vous invite donc, dès à présent, à déposer vos demandes d'intervention sur le bilan d'activité. La clôture du dépôt de ces demandes d'intervention sera effective à 12h30 ce jour.

Mais avant, je veux rappeler, à toutes et à tous les délégué(e)s, les différentes étapes de préparation du congrès qui ont été décidées par les syndicats dans les Conseils Généraux de la Fédération.

Le Comité Exécutif Fédéral, qui a statutairement la responsabilité d'organiser la préparation du congrès avait, lors de sa séance du 11 avril 2019, lancé la préparation du 7^{ème} congrès.

Malheureusement, la crise sanitaire nous a contraints à décider collectivement avec les syndicats de la Fédération, à reporter par deux fois le 7^{ème} Congrès.

Dans ces conditions et après avoir à nouveau consulté les syndicats, le CEF a décidé au début de l'année 2021, de réunir le 7^{ème} congrès de la FNME-CGT du 14 au 18 mars 2022 à Clermont-Ferrand.

Le Comité Exécutif Fédéral a mis en place un Comité de Préparation du Congrès Fédéral (CPCF), piloté par Sébastien MENESPLIER et animé par Hervé BÉQUET.

Ce « Comité de Préparation du Congrès Fédéral » était composé de 6 commissions, pilotées par des binômes :

- Une commission « Organisation » animée par Jean-Philippe BUCHON et Gaël FAROU,
- Une commission « Communication » animée par Hugues CHAVAROCHE et Jean CAYRON,
- Une commission « Mandats et Votes » animée par Sébastien SAINT GERMAIN et Thierry ZEHNDER
- Une commission « Candidatures » animée par Claude MARTIN et Virginie NEUMAYER
- Une commission « Modification des Statuts » animée par Gilles GOURON et Soraya LUCATELLI.
- Une commission « des Écrits » animée par Maud MATHIEU et Laurent HEREDIA et qui avait en son sein deux groupes de travail :
 - Un groupe de travail « Europe/International » animé par Muriel MARCILLOUX
 - Un groupe de travail « Organisation de la Maison Fédérale » animé par Fabrice COUDOUR,

Les commissions travaillent depuis plus d'un an pour préparer ce congrès.

En tant que délégué(e)s, j'espère que vous avez pris connaissance des documents bilan et orientations. Ils ont été conçus par la Commission des Écrits avec l'objectif d'être compréhensibles par le plus grand nombre et démontrer une rigueur d'analyse sur chaque sujet abordé.

Le document d'orientations a été soumis aux amendements des Syndicats pour le faire évoluer jusqu'au Congrès. Chaque étape du document d'orientations aura son temps de débat à ce 7^{ème} Congrès Fédéral.

Des Camarades auraient souhaité qu'une analyse du contexte national et international apparaisse dans le document d'orientations soumis aux Syndicats. Ce choix n'a pas été retenu par la Commission des Écrits. En effet, avec une actualité qui prend une place importante, additionner le contexte national et international à un document déjà très dense aurait été un risque de le rendre trop lourd. Ce document propose des orientations en adéquation avec le contexte général.

Avant d'en venir à nos obligations statutaires en ce début de congrès, je tiens à souligner que la préparation s'est déroulée dans un contexte de luttes sociales.

Des luttes qui permettent aux travailleuses et travailleurs de se soulever, d'exprimer leurs inquiétudes et leur ras-le-bol face à la loi de la jungle dictée par le système capitaliste dirigé par les financiers et des gouvernements néolibéraux.

Si nous pouvons être fiers que la CGT permette à des milliers de salariés de trouver le chemin de la dignité et l'espoir des jours heureux, nous devons également être conscients que notre organisation a rencontré des difficultés pour être à la fois sur le terrain des luttes et celui de la préparation de ce 7^{ème} Congrès.

D'ailleurs, nombre de syndicats nous ont fait part de ces difficultés.

I) Bureau du Congrès

Maintenant je vous propose d'élire le Bureau du Congrès. Le Bureau du Congrès exerce un rôle de direction de la Fédération pendant le Congrès, tant sur les sollicitations extérieures que sur les conditions d'exercice de la démocratie pendant les travaux du Congrès.

Je vous propose un Bureau de 27 membres :

Jean-Philippe BUCHON, Mathilde CANIVET, Laurence CASASREALES, Richard CAUDY, Jean CAYRON, Hugues CHAVAROCHE, Fabrice COUDOUR, Nicolas CUVILLIER, Aurore DUTAILLY, Gaël FAROU, Virginie GONZALES, Gilles GOURON, Laurent HEREDIA, Julien LAMBERT, Soraya LUCATELLI, Muriel MARCILLOUX, Claude MARTIN, Maud MATHIEU, Sébastien MENESPLIER, Virginie NEUMAYER, Pierre PETIT, Mathieu PINEAU, Bruno PREPOLESKI, Sébastien SAINT GERMAIN, Olivier TITRENT, Franck TRAVERSARI, Thierry ZEHNDER.

La première réunion du Bureau aura lieu à la pause de 16h00, dans la salle du Bureau située dans « l'espace commissions » afin d'organiser son fonctionnement et désigner son animation. Puis celui-ci se réunira chaque matin à 7h30 et autant que de besoin.

Y-a-t-il des remarques ?

Je propose au Président de bien vouloir procéder au vote :

Vote à mandat levé (*uniquement les délégué.es délibératifs, en levant leur mandat*)

Nous avons maintenant à élire les Commissions des travaux du Congrès qui s'appuient sur les camarades qui ont œuvré à la préparation de ce Congrès.

II) Commission « Mandats et Votes »

La Commission « Mandats et Votes » a œuvré au pré-mandatement et au mandatement. Elle doit arrêter le nombre de voix, dont dispose le Congrès, lors de sa première réunion qui se tiendra dans la salle « Mandats et Votes » située dans « l'espace Commissions », dès la fin des formalités statutaires que nous sommes en train d'accomplir.

La Commission « Mandats et Votes » présentera son rapport cet après-midi sur la représentation des syndicats et des syndiqués au Congrès et aura à valider vos votes tout au long du congrès.

Voici la proposition de composition de cette Commission :

Rachel NEIS, Sébastien SAINT GERMAIN, Jean-Christophe WELTZER, Thierry ZEHNDER, ainsi que les 17 responsables ou référents pour le congrès, des coordinations régionales.

Pilotée par Sébastien SAINT GERMAIN et Thierry ZEHNDER

Y-a-t-il des remarques ?

Je propose au Président de bien vouloir procéder au vote :

Vote à mandat levé (*uniquement les délégués délibératifs, en levant leur mandat*)

III) Commission des « Écrits »

Cette Commission aura en charge la réécriture des textes des différents documents pour intégrer des amendements et modifications que vous aurez actés pendant les débats.

Voici la proposition de composition de cette Commission :

Évida ARNAUD, Jean-Marc BOZZANI, Éric BUTTAZZONI, Fabrice COUDOUR, Virginie GONZALES, Laurent HEREDIA, Laurence HOEFFLING, Bruno LE GUILLOU, Maud MATHIEU, Muriel MARCILLOUX, Pierre PETIT, Bruno PREPOLESKI, Sandrine ROCHE, Sébastien SAINT GERMAIN, Cédric THUDEROZ.

Pilotée par Maud MATHIEU et Laurent HEREDIA

Cette Commission se réunira autant que de besoin sur convocation de ses pilotes dans la salle « Commission des Écrits » située dans « l'espace Commissions ».

Y-a-t-il des remarques ?

Je propose au Président de bien vouloir procéder au vote :

Vote à mandat levé (*uniquement les délégués délibératifs, en levant leur mandat*)

IV) Commission des « Statuts »

Cette commission aura en charge la rédaction définitive des articles tels que vous les aurez décidés, tant pour les statuts que pour l'annexe « Règles de Vie ».

Voici la proposition de composition de cette commission :

Jean-Paul BOYER, Gilles GOURON, Laurent KIM, Alain LE MASSON, Soraya LUCATELLI.

Animée par Soraya LUCATELLI et Gilles GOURON

Y-a-t-il des remarques ?

Je propose au Président de bien vouloir procéder au vote :

Vote à mandat levé (*uniquement les délégués délibératifs, en levant leur mandat*)

V) Groupe de travail « Appel du 7^{ème} Congrès »

En ce qui concerne la rédaction de l'appel du 7^{ème} congrès, je vous propose la mise en place d'un groupe de travail qui sera animé par Clarisse DELALONDRE.

Le travail de rédaction se fera tout au long de la semaine puis, vendredi matin, ce groupe de travail soumettra une proposition d'appel au congrès, qui en débattera puis votera ce dernier.

Afin de favoriser son fonctionnement, sa réactivité et son efficacité, nous proposons de limiter ses membres à 10 maximum.

Nous avons déjà 3 propositions à vous faire : Jean-Marc BOZZANI, Pierre PETIT et Bruno LE GUILLOU que nous vous proposons de compléter.

Je propose au Président de bien vouloir procéder au vote :

Vote à mandat levé (*uniquement les délégué.es délibératifs, en levant leur mandat*)

VI) Commission des « Candidatures »

En ce qui concerne la **Commission des « Candidatures »**, elle se réunira, mercredi soir de 19h45 à 21h00, en salle plénière.

Je vous rappelle qu'elle est statutairement composée d'un membre par syndicat et des membres de la Direction Fédérale sortante.

L'accès à la salle de la Commission se fera sur présentation d'un coupon d'invitation qui sera remis à chaque délégation de syndicat par les responsables ou référents des coordinations régionales, mercredi en début d'après-midi.

Cette Commission sera pilotée par la Commission des « Candidatures ».

VII) Présidences du 7^{ème} Congrès

Afin de finir cet intermède de vote à mandat levé, je vous propose d'élire maintenant toutes les présidences du congrès, en une seule fois.

Pour rappel, la première séance est présidée par Gilles GOURON avec pour assesseure, Maud MATHIEU.

2^{ème} Présidence, lundi après-midi :

Présidence : Philippe PAGE-LE MEROUR

Assesseure : Marylène FAURE

3^{ème} Présidence, mardi matin :

Présidence : Virginie NEUMAYER

Assesseur : Nicolas FERRY

4^{ème} Présidence, mardi après-midi :

Présidence : Richard CAUDY

Assesseure : Marie-Christine NADEAU

5^{ème} Présidence, mercredi matin :

Présidence : Muriel MARCILLOUX

Assesseur : Marc MICHEL

6^{ème} Présidence, mercredi après-midi :

Présidence : Olivier TITRENT

Assesseure : Adeline CHAUMET

7^{ème} Présidence, jeudi matin :

Présidence : Soraya LUCATELLI

Assesseur : Jean-Christophe WELTZER

8^{ème} Présidence, Jeudi après-midi :

Présidence : Laurent LANGLARD

Assesseur : Aurore DUTAILLY

9^{ème} Présidence, Vendredi matin :

Présidence : Laurence CASASREALES

Assesseur : Yohan GOUJON

Je propose au Président de bien vouloir procéder au vote :

Vote à mandat levé (*uniquement les délégué.es délibératifs, en levant leur mandat*)

Avant de passer au déroulement des travaux du Congrès, je souhaiterais que le 7^{ème} congrès salue les invités présents aujourd'hui et pour toute la semaine :

Ancien Secrétaire Général de la Fédération National de l'Énergie ; ancien dirigeant de la confédération, Président de l'IHSME : **DUTEIL François**

Ancien dirigeant de la Fédération des Travailleurs du Sous-Sol ; trésorier de l'IHSME : **MONNERON Louis**

Dirigeant confédéral en charge du suivi de notre Fédération : **FOURNET Pascal**

Dirigeante confédérale : **CAILLETAUD Marie-Claire**

Président de la CCAS : **CANO Nicolas**

Secrétaire Générale de la CCAS : **THUDEROZ Valérie**

Président du Comité de Coordination des CMCAS : **COULIN Jean-François**

Secrétaire Générale du Comité de Coordination des CMCAS : **REBUTTINI Sandrine**

Président de la CAMIEG : **DAL BON Jérémy**

Représentant de la FNME-CGT au CA de la CNIEG : **COTTIN Pascal**

Je salue également la présence des camarades des Pays d'Outre-mer, délégués consultatifs au 7^{ème} congrès.

Je tiens également à vous préciser pour les débats autour des enjeux internationaux de jeudi, qu'un dispositif de traduction sera mis en place. La traduction des intervenants internationaux sera retransmise dans la salle. Afin de faciliter le travail des traducteurs, je vous invite, lors de vos interventions, à parler avec un rythme raisonnable.

Pour terminer, il nous reste à voter le déroulement des travaux du Congrès que vous avez dans le guide du congressiste mais également, les règles de vie du 7^{ème} Congrès et l'organisation des débats.

Les interventions devront se faire sur inscription préalable à déposer auprès de l'aide à la Présidence.

Les débats auront un horaire de début et de fin pour les dépôts de demande d'intervention. Les Présidentes et Présidents rappelleront les horaires de fin d'inscription pour chaque débat mais vous pouvez déjà en prendre note :

Lundi 14 mars - 8h30 : Ouverture des inscriptions pour l'ensemble des débats, celle-ci a été faite tout à l'heure au début de ce rapport.

Lundi 14 mars - 12h30 : Fin d'inscription pour le débat sur le « Bilan d'activité »

Lundi 14 mars - 19h00 : Fin d'inscription pour le débat sur « Une FNME-CGT représentant l'ensemble des travailleurs et travailleuses »

Mardi 15 mars - 12h00 : Fin d'inscription pour le débat sur « Organisation & territorialité »

Mardi 15 mars - 19h00 : Fin d'inscription pour le débat sur « Présentation des Statuts »

Dans vos sacs à dos, vous avez des formulaires d'inscription pour chacun des débats ainsi qu'une fiche de résumé de vos interventions qui seront retranscrites dans les actes du 7^{ème} congrès. C'est pourquoi, afin d'aider à sa rédaction, nous vous demandons, si possible, de nous les transmettre soit par mail sur inter7@fnme-cgt.fr. Soit à l'aide de la clé USB qui est dans votre sac à dos et de la porter au plus tôt à l'aide à la présidence. Toutes ces informations se trouvent dans le guide du congressiste à la page 6.

L'aide à la présidence sera composée de Frédéric BEN, Marc GUIRAUD, Thomas PLANCOT et Claude MARTIN qui en sera le pilote.

Son rôle est d'aider et d'assister les présidences et animations de séance en lien avec la Commission « des Ecrits » tout en coordonnant le déroulement du Congrès avec la Commission Communication qui gère la régie son, vidéo, lumière et les nombreuses vidéos et incrustations diffusés sur écrans.

Le temps d'intervention pour les débats sur inscription est de 4 minutes et de 2 minutes pour les débats interactifs. Lors de votre intervention, vous pourrez voir le temps s'écouler en même temps que tout le congrès, sur le grand écran.

La gestion des prises de parole, pour les quelques 25 heures de débat programmées pendant le congrès, aura pour objectif de permettre au plus grand nombre d'entre vous d'intervenir, en ayant en tête que ce temps de débat pourrait permettre plus de 370 interventions.

Pour l'organisation des débats, la priorité est donnée aux syndicats n'étant pas encore intervenus. Cette priorisation s'effectue par thématique. Pour schématiser, un syndicat ne ré intervient que lorsque les autres syndicats inscrits sont passés.

Vous l'avez vu, les travaux de notre congrès sont denses, le respect des temps de parole et des horaires sera donc essentiel pour une bonne tenue de nos débats. Pour cela, il sera nécessaire d'ouvrir tous les jours les travaux à 8h30 précises.

Les votes à mandat levé se feront en rendant visible votre mandat.

Concernant les votes par bulletin, ceux-ci seront dépouillés par lecture optique et feront l'objet d'une explication au congrès, en amont du premier vote, par la Commission Mandats et Votes.

J'en termine sur l'état d'esprit qui doit animer chacune et chacun d'entre nous dans ce qui représente un temps fort de notre vie démocratique.

Le congrès est un moment de débats et d'échanges intenses qui peuvent être parfois vifs et passionnés mais nous devons en permanence rester dans le respect que l'on se doit entre syndiqués dans la CGT.

Des camarades sont prévus pour assurer les accès dans le Polydome. Je vous demanderai de rendre votre badge visible pour faciliter leur travail. Des espaces fumeur sont disponibles à l'entrée du Polydome, côté Espace partenaires et Restauration.

Dans le même état d'esprit, nos travaux accueilleront différents invités, tout au long de la semaine, que nous proposons de saluer dans le respect que l'on doit à ces personnes, hommes et femmes, invités par la FNME-CGT.

Enfin, pour ce congrès, la Commission Organisation vous propose un moment culturel, mardi à 19h00 dans la salle plénière. Il s'agit d'une Causerie Gesticulée de Christophe ABRAMOVSKY.

J'invite maintenant les délégués à voter à mandat levé le fonctionnement et le déroulement des travaux de notre 7^{ème} congrès.

Je propose au Président de bien vouloir procéder au vote :

Vote à mandat levé (*uniquement les délégué.es délibératifs, en levant leur mandat*)

Je nous souhaite de bons travaux.

Vive le 7^{ème} Congrès

Vive la CGT